

Séance du 6 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le six du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HAUTEVELLE Ludovic, Maire.

Présents : M.HAUTEVELLE Ludovic, Mme LONJARET Corinne, M. LACOMBE Jacky, M.BLANC Gilbert, M. LOUCHE Morgan, Mme BLANCHARD Karine, Mme VANDROUX Viviane, Mme PAGE Laetitia, Mme REGNIER Karine et Mme DELARCHE Evelyne.

Représentée : Mme POULARD Magalie représentée par M. LACOMBE Jacky

Secrétaire de séance : Mme LONJARET Corinne

Lecture du compte-rendu de la réunion du 9 mars 2023

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 :

Exposé :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit voter les taux des taxes directes locales pour l'année 2023.

Les services fiscaux transmettent en mairie l'état 1259 qui présente les bases prévisionnelles de chacune des taxes pour l'année 2023 avec le produit attendu dans le cas où le Conseil Municipal vote les taux proposés par l'administration fiscale.

Le taux de taxe d'habitation appliqué en 2019 a été reconduit jusqu'en 2022 dans le cadre de la réforme fiscale. En 2023, les conseils municipaux retrouvent le pouvoir de modifier le taux de la taxe d'habitation (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires).

Délibération :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux des taxes directes locales pour l'année 2023 :

Taxe d'Habitation : 17.00 %

Taxe Foncière Bâtie : 34.58 %

Taxe Foncière non Bâtie : 37.77 %

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 13 avril 2023

Compte Administratif 2022 :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BLANC Gilbert, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur HAUTEVELLE Ludovic, Maire, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Dépenses = 203 291.52 € Recettes = 411 663.46 €

Excédent de fonctionnement = 208 371.94 €

Section d'investissement :

Dépenses = 64 448.97 €

Recettes = 33 136.82 €

Déficit d'investissement = 31 312.15 €

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 18 avril 2023

Compte de gestion 2022 :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur HAUTEVELLE Ludovic, Maire, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 18 avril 2023

Affectation du résultat de fonctionnement :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de :
208 371.94 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
31 312.15 € en excédent de fonctionnement capitalisé
177 059.79 € en excédent de fonctionnement reporté.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 18 avril 2023

Budget Primitif 2023 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2023 qui se présente comme suit :
Section de fonctionnement : dépenses et recettes = 435 816 €
Section d'investissement : dépenses et recettes = 88 216 €

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 18 avril 2023

6- Organisation de la journée citoyenne du samedi 22 avril :

Il y a suffisamment de réponses positives pour organiser cette journée. Parmi les élus, sera nommé un responsable par atelier. L'accueil des participants se fera avec café et brioche.

7- Questions diverses :

Avancement du projet Salle des Fêtes :

Bilan de l'entretien avec monsieur GOURILLON de la Sous-Préfecture - Idées pour évolution du projet proposé par l'ATD

Synthèse des diverses réunions :

Réunion avec M. Latour, pour étude archivage mairie le vendredi 10/03/2023 : Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal

Commission Voirie/Chemins/Bois le dimanche 12/03/2023

Commission Communale des Impôts Directs le lundi 13/03/2023

AG de l'ATD le mercredi 15/03/2023

Réunion SIVOS le vendredi 17/03/2023

Formation voirie de Alexandre Mazuir (CCTB) le mercredi 22/03/2023

Conseil Communautaire Terres de Bresse le jeudi 30/03/2023

Entretien avec M. Gourillon en Sous-Préfecture le mardi 04/04/2023

Calendrier :

Vendredi 07/04 à 10h30 : AG ATD (*Dompierre-les-Ormes*)

Lundi 17/04 à 17h30 : conseil syndical du Pays Bresse Bourguignonne (*Louhans*)

Samedi 22/04 à 8h00 : journée citoyenne de la municipalité

Vendredi 28/04 à 20h30 : concert *Claude Bloch pour le Foyer Rural*

Lundi 08/05 : cérémonie Monuments aux Morts

Vacances employés communaux :

Mathilde : du 17 au 23/04/2023 ; du 07/08 au 27/08/2023

Hervé : du 17 au 23/04/2023

Sylvie : le 14/04/2023 ; du 15 au 21/05/2023 ; du 16 au 19/06/2023 ; du 31/07 au 20/08/2023

Sandrine : dates non définies

Cérémonie commémorative du 08 mai :

Organisation réception

Fait et délibéré, les jour,mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Ludovic HAUTEVELLE



